



**PREFET DE L'ESSONNE**

## **LISTE DE PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR LA DÉLIVRANCE D'UN TITRE DE SÉJOUR**

**Changement de statut vers commerçant / artisan**

**Création d'un commerce / Artisanat**

### **PIECES COMMUNES A TOUTE DEMANDE**

- Passeport en cours de validité ou attestation de demande de passeport de moins de 6 mois
- Acte de naissance
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois :
  - facture d'électricité, gaz, téléphone fixe, internet, taxe habitation à votre nom
  - hébergement à l'hôtel : attestation hôtelière de moins de 6 mois
  - hébergement chez un particulier : attestation d'hébergement + copie de la CNI ou carte de séjour de l'hébergeant ( l'hébergeant doit avoir fait son changement d'adresse sur sa carte de séjour) + facture d'électricité, gaz, téléphone fixe, internet, taxe habitation au nom de l'hébergeant
- 3 photos

## PIECES SPECIFIQUES A LA DEMANDE

- Justificatif d'immatriculation de l'entreprise (statuts, extrait K ou Kbis) ou d'affiliation au régime social des indépendants (à produire lors de la fabrication de la carte de séjour)
- Tout justificatif sur la viabilité économique du projet de création de l'entreprise

Documents à produire par l'étranger pour l'exercice d'une première ou d'une nouvelle activité commerciale, industrielle ou artisanale

### A. - Documents à produire dans tous les cas :

- Le formulaire CERFA « commerçant, artisan, industriel » complété ;
- bordereau de situation fiscale relatif au paiement de l'impôt sur le revenu en France ;
- Le cas échéant, les pièces justificatives relatives à la capacité du demandeur à exercer l'activité commerciale, industrielle ou artisanale envisagée.

### B. - Documents à produire en cas de création d'activité :

1° Documents généraux :

- Une présentation sur papier libre du projet de création, du plan d'affaires et d'un budget prévisionnel pluriannuel ;
- Un justificatif de l'engagement de cautionnement pris par un établissement de crédit ou une entreprise d'assurance agréée pour se porter caution et ayant leur siège en France, ou une attestation de solde créditeur d'un compte au nom du demandeur ouvert auprès d'un établissement de crédit ayant son siège social en France ;

2° Documents particuliers :

a) En nom propre :

i) En cas de création d'entreprise :

- Selon les conditions d'exercice de l'activité, une copie de la promesse de bail commercial portant mention de l'activité ou du contrat de sous-location portant mention de l'activité et éventuellement de l'autorisation du propriétaire des locaux ou de toute autre pièce, relative aux locaux affectés à l'activité ou une copie du contrat de domiciliation ;

ii) En cas de reprise d'un fonds de commerce :

- Une copie de la promesse ou du contrat de vente du fonds ;

iii) En cas de location-gérance :

- Une copie de la promesse ou du contrat de location-gérance ;
- Un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers du précédent exploitant (datant de moins de trois mois) ;
- Une copie du bail établi au nom du propriétaire du fonds ;

b) En société :

i) En cas de création d'une société de droit français :

- Une copie de la promesse de bail commercial portant mention de l'activité ou du contrat de sous-location portant mention de l'activité et éventuellement de l'autorisation du propriétaire des locaux ou de toute autre pièce relative aux locaux affectés à l'activité ;
- Une copie du projet de statuts de la société faisant apparaître le projet de répartition du capital social ;

ii) En cas de création d'une société de droit français, filiale d'une société étrangère :

- Un justificatif de la nomination ou, éventuellement, une lettre d'intention de l'organe compétent pour la nomination ;
- Une copie des statuts de la personne morale de droit étranger ;
- Une copie de la promesse de bail commercial portant mention de l'activité ou du contrat de sous-location portant mention de l'activité et éventuellement de l'autorisation du propriétaire des locaux ou de toute autre pièce relative aux locaux affectés à l'activité ;
- Une copie du projet de statuts de la société faisant apparaître le projet de répartition du capital social ;

iii) En cas de création d'un établissement d'une personne morale étrangère :

- Un justificatif de nomination ou une lettre d'intention de l'organe compétent pour la nomination ;
- Une copie des statuts de la personne morale de droit étranger.

### **C. - Documents à produire en cas d'insertion :**

- Un justificatif de la nomination ou, éventuellement, une lettre d'intention de l'organe compétent pour la nomination ;
- Un extrait d'enregistrement de l'entreprise au registre du commerce et des sociétés de moins de trois mois ou un extrait d'inscription de l'activité au répertoire des métiers de moins de trois mois, selon le cas ;
- En cas d'insertion dans une société, une copie des statuts de l'entreprise ;
- Un bordereau de situation fiscale de l'entreprise (P 237) ;
- Une attestation de compte à jour de l'entreprise délivrée par l'URSSAF ;
- Si le demandeur a le statut de salarié, l'original du contrat de travail accompagné d'une copie ;
- Si le demandeur n'a pas le statut de salarié, tout élément comptable certifié attestant de la capacité de l'entreprise à procurer au demandeur des revenus au moins équivalents au SMIC.